

Marche à suivre

Démarrer son entreprise avec le
Service de développement
économique et touristique de la
MRC Les Moulins

Mars 2021

Bienvenue dans Investir Les Moulins. Cette trousse se veut un outil facilitant le démarrage de votre entreprise en vous offrant tous les documents utiles au montage de votre projet.

Si vous avez reçu ce document lors de l'atelier de démarrage, vous êtes prêt à passer à la première étape. Sinon, si vous démarrez votre entreprise dans la MRC Les Moulins (Terrebonne, incluant les quartiers de Lachenaie et La Plaine, et Mascouche) et désirez bénéficier du soutien du Service de développement économique et touristique de la MRC Les Moulins, nous vous suggérons d'assister à notre atelier de démarrage. Pour connaître la prochaine date de cet atelier et vous y inscrire, consultez la section « [Événements](#) » du mrclesmoulins.ca.

Avant-projet

Pour profiter pleinement de votre rencontre avec un conseiller en démarrage d'entreprise, il vous faudra, dans un premier temps, compléter le document « [Avant-projet](#) ». Bien que ce document présente un résumé de votre projet d'entreprise et qu'il soit nécessaire d'être le plus réaliste possible, n'hésitez pas à vous exprimer pleinement et à nous transmettre tout le potentiel de votre idée.

Une fois complété, le document devra nous être retourné, de préférence par courriel à l'adresse suivante : info@mrclesmoulins.ca. À la réception de celui-ci, et dans un délai de deux jours ouvrables, vous recevrez un message de confirmation vous indiquant à quel moment un conseiller en démarrage communiquera avec vous. Il vous sera aussi possible de nous remettre une copie papier, si vous préférez.

Plan d'affaires et guide de rédaction

Le [modèle de plan d'affaires](#) proposé, accompagné de son guide de rédaction interactif, a été conçu pour faciliter la planification du démarrage de votre entreprise. Vous aurez ainsi la possibilité de naviguer entre les différentes notions nécessaires à la rédaction d'un plan d'affaires gagnant. Il vous suffira simplement de cliquer sur cet icône  à chaque fois qu'il apparaîtra. Celui-ci vous amènera alors aux informations nécessaires contenues dans le guide. Elles vous indiqueront comment compléter efficacement le plan d'affaires.

Lisez bien les instructions de la page 2. Vous y apprendrez, entre autres choses, comment mettre à jour la table des matières et imprimer votre plan d'affaires sans le guide de rédaction.

En complétant ce document, en collaboration avec votre conseiller en démarrage, vous vous donnez de meilleures chances de succès.

Prévisions financières

Préparer les prévisions financières de votre entreprise peut s'avérer ardu. C'est pourquoi nous vous proposons [ces feuilles de calcul en format Excel](#). N'hésitez pas à les utiliser. Elles regroupent toutes les informations nécessaires à votre recherche de financement.

Alors voilà, vous êtes maintenant bien outillé pour entreprendre votre démarche pour démarrer votre entreprise.

Nous vous souhaitons bon succès!

L'équipe du Service de développement économique et touristique de la MRC Les Moulins



710, boul. des Seigneurs, B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

T. 450 471-9576

C. info@mrclesmoulins.ca

